

## Histoire de la Haute Garonne et sa région.

Devant le refus de l'archevêque de Fontanges de se soumettre au serment, on voulut le remplacer par un évêque constitutionnel. L'assemblée électorale nomma à cet effet le 27 février 1791 l'ancien archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, devenu depuis 1788 archevêque de Sens. Mais Brienne n'ayant pas accepté, il fallut procéder à une nouvelle élection, et le 28 mars suivant, l'ancien oratorien Sermet, déjà élu curé de l'église Saint-Étienne, fut nommé évêque métropolitain du Sud. A ce moment la condamnation pontificale ravivait les protestations ; les constitutionnels devaient se résoudre à être des schismatiques ; c'était le trouble dans les consciences. L'opposition religieuse n'allait point pouvoir être étouffée comme l'avaient été celle des provinces ou des Parlements, organismes sans vigueur parce qu'ils étaient déjà condamnés par l'opinion ; l'Église, au contraire, allait être une des principales forces de la contre-révolution.

Nous ne nous proposons pas de suivre en détail l'évolution du mouvement révolutionnaire dans la Haute-Garonne. Il suffira de mentionner qu'il y eut dès 1791 quelques troubles à Toulouse et dans diverses localités, et que l'émigration commença, tournée ici vers l'Espagne si proche. Sui-

vant le mouvement des esprits, le personnel des administrations subit une série de changements et «d'épurations» qui donnèrent successivement l'autorité d'abord aux amis des Girondins, plus tard accusés de fédéralisme, ensuite aux Jacobins à diverses degrés ; les sociétés populaires, apparues d'abord à Toulouse, avec la Société des Amis de la constitution créée le 6 mai 1790, s'étendirent bientôt aux petites villes de la région, telles Carbonne, Rieux, Le Fousseret, etc., et suivirent de plus en plus l'impulsion des Jacobins de Paris ; les Comités de surveillance se substituèrent çà et là aux autorités officielles. L'esprit révolutionnaire se traduisit par la diminution des pouvoirs des autorités départementales et l'importance plus grande des communes, où se trouve en fait concentrée la vie publique ; il aboutit aussi à la subordination des autorités locales au pouvoir central par l'établissement des agents nationaux, mais surtout par l'action personnelle des représentants en mission, qui rendent immédiate en quelque sorte l'autorité lointaine de la Convention. C'est ainsi que la période terroriste s'exprime dans la Haute-Garonne sous l'aspect des missions de Dartigoyte et de Mallarmé, lequel prolonge d'ailleurs cet état d'esprit même après Thermidor. Rappelons-en

une manifestation, d'ailleurs assez éphémère, qui consista à débaptiser les localités dont les noms évoquaient des patronages religieux ou des idées d'Ancien Régime. Voici quelques exemples des appellations nouvelles qu'on leur substituait Saint-Gaudens, Mont Unité ; - Saint-Béat, Entre monts ; - Saint-Bertrand, Hauteville ; - Saint-Martory, Montagne-sur-Garonne ; - Saint-Marcet, Montrocher ; - Saint-Frajou, Belleserre ; - Pont du Roi, Pont de la Liberté ; - Saint-Mamet, Bonne-garde ; - Montgazin, Mont-Marat ; - Saint-Sulpice-sur-Lèze, Libre Lèze ; - Labastide des Feuillants, Labastide Clermont (qui a survécu) ; - Saint-Lys, Eaubelle ; Castelsarrasin, Montsarrasin, etc.

Pendant cette période de la Convention, le territoire du département reçut un assez gros accroissement. Le val d'Aran lui fut en effet réuni. Dès le commencement des difficultés avec l'Espagne, l'attention s'était portée vers cette région des Pyrénées. On signalait des troupes espagnoles et des « miquelets » dans la vallée dès la fin de 1792. Le 19 novembre 1792, trois commissaires de la Convention (dont Carnot) étaient arrivés à Toulouse pour organiser l'armée des Pyrénées. Mais lorsque la guerre fut réelle-

ment, déclarée (7 mars-1793), l'idée d'une armée du centre était abandonnée et l'effort porta sur les régions situées aux extrémités de la chaîne. Les opérations de l'Aran n'ont donc eu qu'un rôle épisodique. La vallée fut cependant occupée dès le 31 mars. Les Espagnols gardaient le passage du Pont du Roi. Mais 3.000 hommes environ, sous le commandement du brigadier général Sahuquet débouchèrent du Castillon-nais, à travers le massif de Crabère et surprirent les hauteurs au-dessus de Canéjan ; puis ils s'avancèrent sur Bosost et remontèrent la vallée jusqu'à Viella. Une deuxième colonne venant de Luchon occupa le Portillon. Ainsi la vallée était conquise, à peu près sans perte. - Le 14 avril, les députés des 30 communes de la vallée, réunis à Viella, déclarèrent qu'ils voulaient être citoyens de la République et leur territoire fut réuni à la France. Il devint ainsi une dépendance du département de la Haute-Garonne, et reçut une organisation provisoire en 3 cantons, Bosost, Viella et Salardu. Un homme de loi de Saint-Béat, le citoyen Cazes, fut délégué pour procéder aux détails de cette organisation. Un camp français d'un millier d'hommes était installé un peu au nord de Viella. De leur côté les Espagnols restèrent établis sur les crêtes méridionales.

## CARNET DE VILLAUDRIC

Octobre 2004

Numéro  
171



Dans ce numéro :

Le mot du Maire 3

Vie Associative 5/7

UVCA 8/12

Si Villaudric m'était conté - Hier 13

Si Villaudric m'était conté - Aujourd'hui 14/15

Histoire de la Haute Garonne 16

### Union des Villaudricains Contre l'Aéroport

Nous disons

**TOUJOURS**

**NON**

**A L'AÉROPORT.**

Dès à présent, je vous engage à retenir la date du 28 Octobre (heure à préciser) : ce jour-là au Conseil Régional seront présentées les études effectuées à la demande de la Région sur les possibilités de transfert d'une partie du

trafic de Toulouse-Blagnac vers d'autres aéroports.

**Soyons le plus nombreux possible au Conseil régional pour que tous sachent que nous n'avons pas désarmé.**

### Arrêtés municipaux

Deux arrêtés ont été pris pour réglementer la vie communale et limiter certaines nuisances ou incivilités. Ils sont affichés en in-

tégralité à la Mairie :

- Le premier concerne les chiens
- Le deuxième concerne la

consommation d'alcool sur la voie publique en dehors des établissements autorisés

### Les dates à retenir pour ce mois

**Samedi 2 octobre : Pétanque**

*Challenge Inter villages*

**Dimanche 3 - Toute la journée :**

*4ème Fête du Terroir*

**Jeudi 7 à 14 h 30 : Amitié**

*Petit loto*

**8, 9 et 10 octobre : Amitié**

*Voyage au Pays Basque*

**Jeudi 21 à 20 h 30 : Comité des Fêtes**

*Assemblée générale extraordinaire*

**Jeudi 28 (heure à préciser) : UVCA**

*Manifestation contre l'Aéroport*

*carnet@villaudric.fr*

*Siège : Mairie de Villaudric*

*Responsable de la publication : Gérard Ségué*

*Mise en page et impression : Jacqueline Deschamps*

*Téléphone : 05 61 82 44 13*

*Télécopie : 05 61 82 96 60*

*Messagerie : carnet@villaudric.fr*

## Le coin des affaires

### À vendre :

◆ R19 1,9D - bleu marine- Année 95  
- 150 000 km - CT ok - Prix 3 000 €  
Tel : 05 62 79 48 05 ou 06 64 19 01 48

◆ Caravane pliante Estérel- Excellent état - toute équipée (auvent neuf, Frigo, ...) Prix : 800 €

Porte de garage à vérins Prix : 100 €  
Tel : 05 61 82 89 14 ou 06 18 53 18 03

◆ Lit bateau acajou + 2 tiroirs (sous le lit) + chevet + sommier lattes Prix : 150 €  
Canapé Skaï 3 places encadrement bois - BE - Prix : 150 €

Vélo de course cadre shimano 54- 14 vitesses indexées - Prix : 200 €

Tel : 05 61 82 43 69

◆ Meuble de cuisine, 3 portes, 2 éviers + goutoir en grès blanc - prix : 90 €

Port : 06 64 06 29 76

◆ Salle à manger merisier - bon état comprenant : Table ronde + rallonge - 6 chaises, buffet, table téléphone,

tapis exagonal l'ensemble : 800€

Meuble HI FI - TBE - Prix : 70 €

Meuble TV - TBE - Prix : 80 €

Table à repasser - Prix : 15 €

Port : 06 70 55 99 71

◆ Canapé d'angle 5 places couleur chataine- État neuf - Bon prix

Tel : 05 61 82 42 51

◆ Poêle bois/charbon "GODIN" - cylindrique, capacité de chauffe 110 m<sup>3</sup> soit 45 m<sup>2</sup> env - Prix : 100 €

Tel : 05 61 82 93 91

◆ Poussette double "Babydéal" avec habillage pluie - BE - Prix : 90 €

Port : 06 64 06 29 76

◆ Vêtements enfants (fille) de la naissance à 2 ans - Petit prix

Tel : 05 61 82 42 74 (fin de soirée)

◆ Clapiers à lapins en béton- 6 cages plus séparations, plus mangeoires et abreuvoirs Prix : 90 €

Port : 06 64 06 29 76

Associations, vous pouvez déposer vos articles (obligatoirement sur disquette ou e-mail)

Petites annonces soit manuscrites ou e-mail

Pour le Carnet de Villaudric : **mois de novembre**

**Jusqu'au 23 octobre - dernier délai - Merci**

◆ CHINCHILLA mâle avec cage, nourriture, accessoires le tout : 200€

Tel : 05 61 82 40 99

(après 18h30 ou répondeur)

◆ Villaudric Villa 130 m<sup>2</sup> habitable - Étage : 3 chambres, Cuisine équipée, 1 salle de bain baignoire, 1 WC indépendant

-RDC : 1 chambre ou bureau, Garage de 70 m<sup>2</sup> (2 voitures)Clim, Chauffage au bois (insert) et/ou électrique Terrain de 4 000 m<sup>2</sup> arboré clôturé

Prix : 230 000 €

Tél. : 05.62.79.13.42 (HR le soir)

Port : 06.77.81.88.45

### Offre de service :

Assistante maternelle agréée nouvellement installée à Villaudric attend de faire la connaissance de vos "bout d'choux."

3 places disponibles.

Tel : 05 62 79 54 99

## Les Numéros utiles

**MAIRIE:** Lundi après-midi

Mardi matin

mercredi, jeudi

de 9h à 12h / 14h à 18h

Samedi matin

Téléphone : 05 61 82 44 13

Fax : 05 61 82 96 60

Messagerie : mairie@villaudric.fr

Site Internet : <http://www.villaudric.fr>

Salle des Fêtes 05 61 82 88 89

Garderie 05 61 82 62 66

École Maternelle 05 61 82 62 66

École Élémentaire 05 61 82 41 91

Stade 05 61 82 62 81

CAJ 05 62 79 36 21

La POSTE 05 61 82 43 96

Presbytère 05 61 82 41 42

Fax : 05 61 82 83 40

**Docteur DIRANI** 05 61 82 90 79

Infirmières BISEAUX- ROUX

06 11 11 33 70

ou 06 88 94 22 39

Laboratoire Médical Fronton

05 61 82 65 06

Laboratoire Médical Villemur

05 61 09 90 40

AMBULANCES JP CUNNAC

Domicile 05 61 82 04 09

AMBULANCES ex Frontonnaises

Domicile 05 61 82 96 28

FUNÉRARIUM 05 61 82 91 90

**GENDARMERIE** 17

**POMPIERS** 18

**SAMU** 15

**Centre antipoison** 05 61 49 33 33

**EDF**

Renseig clientèle 0 810 82 93 72

Dépannage électricité 24 h/24

0 810 33 31 31

**GDF** Dépannage gaz 24 h/24

0 810 43 30 81

Correspondante "La Dépêche du Midi"

Mme CAMUS 05 61 82 94 22

Correspondante "Le Petit Journal"

Mme Brancy 05 63 67 39 58

*Si Villaudric m'était conté : AUJOURD'HUI*

## Concours maisons fleuries 2004



M. Mme Couriol Jean



M. Mme Gardin Roger



Mme Espinasse Arlette



M. Mme Guyet Maurice

## Si Villaudric m'était conté : AUJOURD'HUI

### Concours maisons fleuries 2004



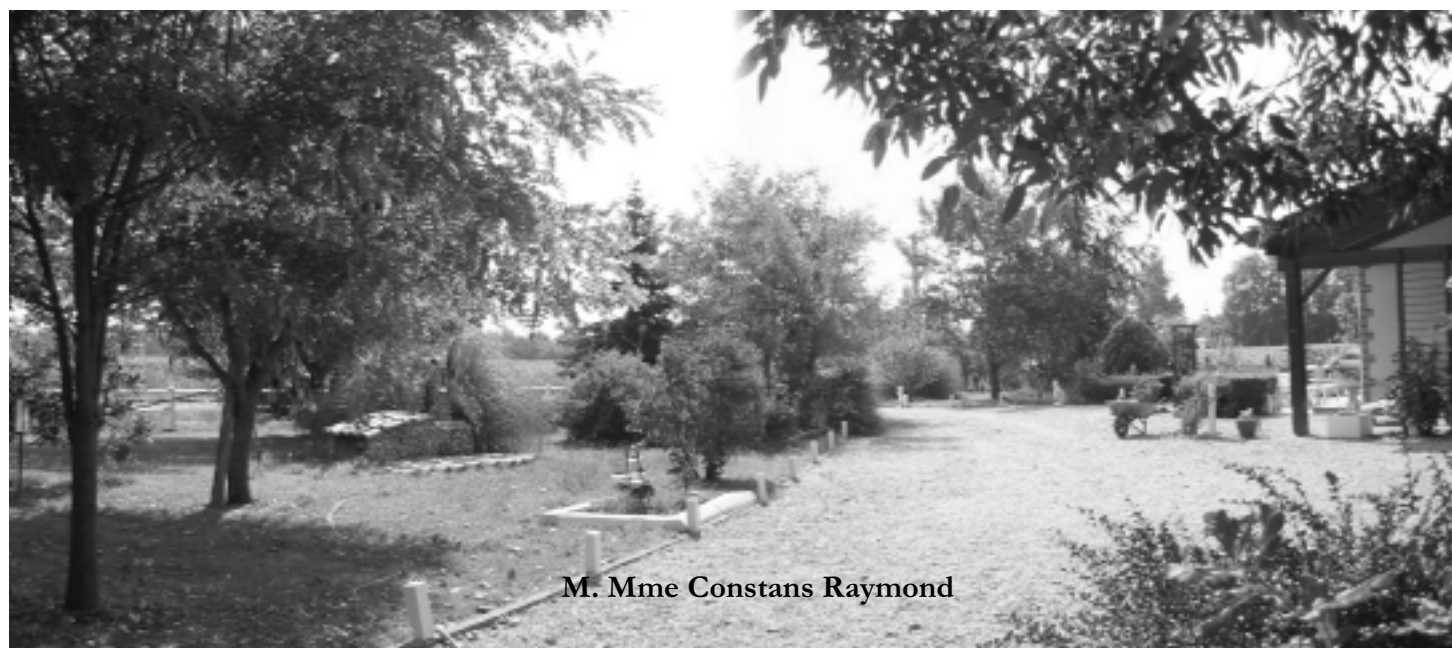
Mme Brunet Rose



M. Mme Audu Jean-Paul



M. et Melle Conte Louis



M. Mme Constans Raymond

## Le mot du Maire

### SECURITE ROUTE DE BOULOC

L'aménagement d'un plateau traversant à l'entrée du parking du cimetière permettra de ralentir la vitesse de circulation. Ce type d'aménagement est subventionné au titre des amendes de police.

Un appel à candidature a été lancé pour ces travaux. Deux réponses ont été reçues à la Mairie. Il s'agit des entreprises MALET et SER-

ROBA. Elles seront mises en concurrence à partir d'un devis quantitatif réalisé par les services de la DDE. La qualité des prestations de ces deux entreprises étant d'un très bon niveau, c'est celle proposant le meilleur prix qui sera retenue.

L'aménagement du parking entre dans le programme du Pool Routier,

pour lequel un marché a déjà été passé de façon globale. Les deux entreprises MALET et SEROBA étant déjà retenues dans ce marché, l'ensemble de ces deux chantiers sera confié à la même entreprise.

Début des travaux possible avant la fin 2004.

### PROGRAMME AEP EU 2004

Le marché ayant permis la réalisation du réseau actuel d'assainissement et le remplacement de la conduite principale d'eau potable est terminé. Toute nouvelle tranche est soumise au code des marchés public et nécessite une mise en concurrence à la fois pour le choix du maître d'œuvre (bureau d'étude) et ensuite pour le choix de l'entreprise. C'est le cas pour la tranche de la rue du ruisseau qui nécessite en outre la construction d'un poste de relèvement. C'est la

procédure du marché adapté qui a été retenue : publication dans un journal agréé de l'appel à candidature. Pour la maîtrise d'œuvre deux propositions ont été reçues. Pour un montant de travaux subventionnable de 96 000€ H.T. pour le réseau d'eau et de 62 000€ H.T pour l'assainissement deux propositions ont été reçues :

#### Rémunération DDA

-réseau d'eau : 2 700€ H.T

-réseau assainissement : 6 200€ H.T.

#### Rémunération BETURE

-réseau d'eau : 4 573€ H.T.

-réseau assainissement : 10 211€ H.T.

Les services de la DDA ont été retenus.

Dans quelques jours le marché pour le choix de l'entreprise qui réalisera cette nouvelle tranche sera lancé.

### ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Deux arrêtés ont été pris pour réglementer la vie communale et limiter certaines nuisances ou incivilités. Ils sont affichés en intégralité à la Mairie.

**Le premier concerne les chiens.** Certains chiens laissés en liberté créent des nuisances : détérioration des espaces verts, déjections sur les espaces publics ou privés. Ils peuvent constituer un

danger plus particulièrement pour les jeunes enfants. Récemment un chien particulièrement agressif a nécessité l'intervention d'un vétérinaire du S.D.I.S. qui a dû le capturer au lasso et lui faire une injection pour le maîtriser.

**Le deuxième concerne la consommation d'alcool sur la voie publique en dehors des établissements**

**autorisés.** L'abus d'alcool est la cause de nombreux accidents mortels de la circulation. C'est aussi un problème de santé publique, ce sont souvent les jeunes qui sont le plus touchés. Par ailleurs le spectacle de personnes en état d'ébriété sur la voie publique trouble la tranquillité, la salubrité et l'ordre public

## État civil

### Naissance :

Valentine CAUVIN née le 05/09/04 à Toulouse  
- "Château la Colombière" 190 route de Vacquiers

Adèle PINTO née le 07/09/2004 à Toulouse  
- 21, route de Fronton

### Décès :

Joël DELUC décédé le 29/08/04 à l'âge de 48 ans  
- 2 rue du 19 mars 1962

Henri ROUGEVIN-BAVILLE décédé le 13/09/04 à l'âge  
de 67 ans  
- "Château Cazes" rue de la Négrette




## Informations

### FETE du TERROIR

Monsieur BENALET Boucher Charcutier 3 rue de la Négrette 31620 Villaudric regrette et s'excuse auprès de ses clients et visiteurs de ne pouvoir être présent à la Fête du Terroir du 3 octobre 2004 pour raison de santé.

Le magasin sera ouvert de 8h à 12 h 30.

\*\*\*\*\*

<p style="text-align: center;"><i>Se souvenir de l'été 1944 dans le Nord Est Toulousain</i></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;">Histoire et Mémoire</p> <p style="text-align: center; font-size: 2em;"><b>Eté 1944</b></p> <p style="text-align: center;">dans le <b>PAYS</b></p> <p style="text-align: center;">GIROU TARN FRONTONNAIS</p>   <p style="text-align: center;"><b>LE PAYS GIROU TARN FRONTONNAIS SOUS L'OCCUPATION ALLEMANDE</b></p> </div>	<p style="text-align: center;">Fascicule réalisé par le <b>Comité de Bassin pour l'Emploi du Nord-Est Toulousain</b> pour le <b>Pays Girou Tarn Frontonnais</b></p> <p><u>Bon de réservation :</u></p> <p>Nom : .....</p> <p>Adresse : .....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><u>Contribution aux frais de publication :</u> <b>10 €</b></p> <div style="text-align: center;">  <p><b>CBE</b> COMITÉ DE BASSIN POUR L'EMPLOI DU NORD-EST TOULOUSAIN</p> <p>54 route d'Albi Espace Victor Hugo 31240 SAINT JEAN Tel : 05.62.89.07.70 Fax : 05.62.89.07.71</p> </div>
---	--

Ce fascicule est disponible à la Mairie.

## Si Villaudric m'était conté : HIER



### La place en 1953.

C'est sous le mandat de M. SALLES René que le Conseil décide, le 24 novembre 1935, l'achat des terrains et de la bâtisse ravagée par un incendie qui appartenait à M. CHARRON Jean-Pierre. Le feu détruisit la maison le 3 janvier 1934. Elle était située à côté de l'actuelle maison de M. Terrisse.

Il n'existait à l'époque que la place du château qui était exigüe.

Le 28 mars 1936, ce même conseil décide que sur ces terrains le groupe scolaire sera édifié sur une surface de 4000m<sup>2</sup> et sur le terrain restant une Place Publique de 5000m<sup>2</sup>.

Malheureusement le 20 avril 1947 M. BORDES décède sans avoir vu se réaliser son projet.

Aux élections qui s'ensuivent, M. FAURE Pierre son adjoint est élu, et dès le 8 juin 1947, il soumet au Conseil le projet dressé pour l'aménagement de la Place par M. BIGOURDAN ingénieur à Toulouse, à la demande de M. BORDES.

Elle sera inaugurée en août 1949 et une plaque commémorative apposée,

là où elle est aujourd'hui, rappelle la mémoire de celui qui en avait conçu le projet.

En 1981, sous le mandat de M. CHABANON, le Conseil décide de sa remise à neuf. Il faut dire que depuis plus de trente ans et malgré plusieurs «regoudronnages», elle avait besoin d'une seconde jeunesse. C'est le «tablier» que nous lui connaissons aujourd'hui.

Le 5 juin 1993 à lieu l'inauguration de la rue Pierre FAURE qui crée un nouveau lien entre la Place et la rue de la Gare. Cette nouvelle rue va permettre, avec en complément l'aménagement du chemin de la Plaine et l'installation de chicanes rue de l'Aucenelle et rue du 20 août 1944, la mise en place d'un nouveau plan de circulation de la traversée du village. Entré en application le 18 avril 1995, ce nouveau plan implique un aménagement nouveau de la Place. Les travaux qui débutent le 29 avril 1996 créent un sens de circulation autour d'un terre plein central aménagé.



M. Pierre Fauré inaugure la Place E. Bordes



M. Pierre Fauré inaugure la Place E. Bordes en août 1949 le jour de la fête locale. On le voit sur la photo prononçant son discours sur le podium de l'orchestre

**Annexe 2) DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE TOULOUSE 16/07/2004  
NUISANCES LIEES AU TRAFIC DE L'AEROPORT DE TOULOUSE-BLAGNAC**

**(Extraits)**

Le territoire de Toulouse est actuellement concerné par un projet de révision du Plan d'Exposition au Bruit (PEB) de l'Aéroport de Toulouse-Blagnac.

Ce projet de PEB fait l'objet d'une application par anticipation jusqu'au 22 mars 2006.

Concernant les hypothèses de calcul, les services de l'État avaient procédé à une évaluation du nombre total annuel de mouvements selon trois hypothèses qui ont été contestées :

à court terme (2004) : 108 800 mouvements

à moyen terme (2010) : 140 000 mouvements

à long terme (2020) : 174 000 mouvements

Le développement de l'Aéroport doit être compatible avec le maintien d'une qualité de vie pour ses riverains. Ainsi, le nombre ultime de mouvements annuels ne doit pas atteindre

le chiffre de 174 000. Les courbes de bruit doivent donc être revues en prenant en compte une telle contrainte.

**Ce plafonnement plus volontariste rend d'autant plus nécessaire une nouvelle plate-forme aéroportuaire.**

Des études, plus ou moins dirigées, peuvent montrer qu'il ne serait peut-être pas nécessaire de construire un aéroport à moyen terme, mais aucune étude n'a démontré que l'aéroport de Toulouse-Blagnac puisse absorber le trafic à long terme, au-delà de vingt ans.

Il est de la responsabilité des élus de préparer l'avenir et il nous appartient donc de demander que des mesures conservatoires soient prises afin de réserver dès maintenant un site potentiel sur lequel pourrait être implanté le futur aéroport de Toulouse Midi-Pyrénées.

(...)

Quant au futur PEB, il doit permettre la réalisation du Grand Projet de Ville (GPV) sur le secteur de Bagatelle. En effet, dans ce secteur, il ne s'agit pas d'augmenter la population, mais au contraire de mettre en place les moyens nécessaires pour des opérations de démolition reconstruction sans augmentation du nombre de logements. Rappelons que le projet de GPV sur ce secteur prévoit la démolition de 798 logements HLM, dont uniquement une moitié sera reconstruite afin de permettre l'hébergement des habitants qui souhaitent rester dans le quartier. Si l'on veut assurer une mixité sociale, il faut également permettre la construction de logements qui ne soient pas des logements HLM. Si l'on ne pouvait assurer cette mixité sociale, le GPV serait voué à l'échec. Il est donc impératif que l'on puisse reconstruire à Bagatelle autant de logements que l'on a démolis.

(...)

Aujourd'hui, le Conseil Municipal tient à réaffirmer sa position et adopte la résolution suivante :

**ARTICLE UNIQUE :**

Le Conseil Municipal demande :

- La révision du nombre de mouvements annuels qui ne doit pas atteindre 174 000 et doit se situer bien en deçà.
- **La relance des opérations permettant la localisation d'un site susceptible d'accueillir un nouvel aéroport.**
- L'étude et la mise en oeuvre rapide de toutes les mesures susceptibles de réduire les nuisances de bruit.
- (...)
  - La mise en place des moyens financiers suffisants pour assurer l'isolation acoustique des constructions existantes.
  - Le choix d'un futur PEB qui permette la réalisation du GPV sur le secteur de Bagatelle.



## Ce premier dimanche d'octobre se déroule la 4<sup>ème</sup> édition de la Fête du Terroir de Villaudric.

**Villaudricains, venez nombreux participer à cette manifestation qui débutera vers 10 heures du matin, venez à la découverte des produits du terroir de notre commune.**

**Venez déguster les spécialités de nos commerçants et producteurs,**

**Venez apprécier la qualité de leurs vins réputés,**

**Venez humer le parfum de la violette.**

**Sur la place du village et sous chapiteau vous pourrez découvrir et consommer tous ces produits le midi (et le soir si le temps est favorable).**

➡ **L'association "Pétanque" vous invite à vous régaler avec des grillades, des frites qu'elle vous proposera dimanche midi.**

**Vous pourrez également régaler vos yeux en contemplant les différentes expositions de nos artistes et créateurs locaux : graveur sur verre, expositions de peintures sous verre à la salle de l'Amitié Villaudricaine, compositions florales et créations diverses.**

**Vous pourrez en même temps admirer la beauté et le charme d'une exposition de voitures anciennes.**

**Si vous aimez les belles et grosses motos, venez voir leurs énormes machines les « Golwin » et profitez des balades que vous proposeront les « Chevaliers de la Chope ».**

**Vous pourrez aussi redécouvrir l'authenticité et la beauté de métiers anciens Sabotier, Forgeron, Ciseleur, Mouleur, Sculpteur.**

**Si vous aimez danser, José SOLE (sa Disco-Musette et sa trompette magique) vous fera virevolter sur les airs d'autrefois. Apéritifconcert à 12 heures sur la place.**

**Vous pourrez aussi, si vous aimez la nature et la marche, participer à un jeu de piste découverte du patrimoine (départ à partir de 15 heures sur la Place).**

**Pour les amateurs de pétanque, le concours se déroulera en doublettes formées, que vous soyez licenciés ou non.**

**Inscriptions 14h, jet du but à 14h30. Nombreux lots. 4€ la doublette.**

**Promenade en calèche pour les enfants.**

**Venez très nombreux, ambiance assurée.**

## Amitié Villaudricaine

Depuis le 9 septembre, l'Amitié a repris ses bonnes habitudes autour d'un loto et d'un goûter pour fêter les anniversaires.

### ACTIVITES

#### d'Octobre

**Mercredi 5 octobre** : Le club de Scrabble a réouvert ses portes le mercredi 8 septembre. Il accueillerait volontiers d'autres adeptes. Rendez-vous tous les mercredis de 14 à 16 heures.

**Jedi 7 octobre** : Petit loto à 14h30 salle de l'Amitié. Venez nombreux, c'est si agréable de se retrouver entre amis.

**Vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 octobre** : Le Voyage au **Pays Basque** s'annonce bien. Il ne reste plus que quelques places, inscrivez-vous sans tarder auprès de Roger Chorchés.

Voici les **HORAIRES DU VOYAGE** :

Départ **le 8 octobre** 2004 de Villaudric place de la mairie à 6 h 50

de Fronton devant la mairie à 7 h 15

Retour **le 10 octobre vers 19 h 30 à Villaudric et 19 h 50 à Fronton.**

\*\*\*\*\*

**Jedi 18 novembre** : Goûter d'anniversaires pour les personnes nées en octobre et novembre. Petit Loto. Venez nombreux,

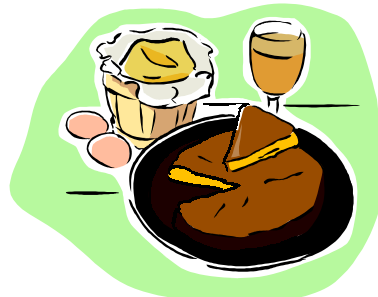
**Jedi 16 décembre** : Pour le Goûter de Noël nous espérons que tous les membres de l'Amitié seront avec nous, pour fêter les anniversaires de nos amis nés en dé-

\*\*\*\*\*

## La recette du mois de l'Amitié : Le Gâteau de MAMIE

**Ingrédients** : 3 œufs, 9 cuillères à soupe de sucre semoule, 7 cuillères à soupe de maïzena, 7 cuillères à soupe de farine, 7 cuillères à soupe de crème fraîche, 1 sachet de levure chimique, 10 g. de beurre.

- Mélanger vivement à l'aide d'un fouet 3 œufs avec le sucre semoule dans un récipient.
- Incorporer ensuite progressivement au fouet la maïzena puis la farine, et le sachet de levure en évitant de former des grumeaux.
- Enfin ajouter la crème fraîche, bien mélanger.
- Préchauffez votre four à 180 °C (thermostat 6).
- Beurrer généreusement un moule à manqué anti-adhésif de 18 cm de diamètre.
- Verser délicatement la pâte dedans, mettre au four pendant 35 mn.
- La cuisson terminée, sortir le moule du four et laisser refroidir 5 à 10 mn avant de démouler.
- Déguster ce gâteau encore tiède avec de la confiture, ou encore mieux avec une boule de glace.



## STRATEGIE

Les pro-aéroport tentent de faire tomber notre argument sur le caractère "inutile" d'un nouvel aéroport. Nous avons prouvé qu'il était économiquement inutile à l'horizon 2020. Donc on veut établir qu'il devient utile en termes d'environnement, d'urbanisme et d'aménagement, et aussi en termes économiques à plus long terme (2030).

**Par ailleurs, on ne peut que redouter le choix d'un site après l'établissement du besoin.** Les pouvoirs publics savent qu'il y a une opposition sur tous les sites. Un choix du type "Tant qu'à devoir gérer l'opposition, autant prendre le site qui convient le mieux" peut amener une remise en

cause de ce que l'on croit acquis.

On peut développer une stratégie axée sur le développement urbain : le Scot toulousain va se mettre en place (celui de Montauban ou Gaillac aussi). Il peut être judicieux d'argumenter : "pas d'aéroport dans l'aire urbaine", puisque l'un des objectifs est que ce Scot permette à l'aire urbaine d'accueillir les nombreux nouveaux habitants prévus ou souhaités. Ce qui reviendrait, en pratique, à rejoindre M. Malvy (pas à moins de 50 km de Toulouse). Problème des sites encore en dehors de ces zones...

L'argument du vignoble est toujours utilisable, en tout cas pour le Frontonnais. Même si le préfet actuel y est moins sensible que son prédécesseur...



En tout état de cause, dès maintenant, nous pouvons et nous devons **continuer à marteler que de toutes façons nous ne voulons pas de cet aéroport.** Pour nous, c'est **TOUJOURS NON A L'AEROPORT**, point final.

Nous avons une vie, un

environnement, une qualité de vie à laquelle nous tenons, et il n'est pas question de nous bouleverser tout cela. On ne nous fera jamais accepter la destruction de notre façon de vivre, de nos villages et de l'avenir de nos enfants. Le refus total, entier, déterminé, est notre meilleure arme.

### Annexe 1) EXTRAIT DU SITE INTERNET DE LA DRE

(« Les études relatives à la future plateforme aéroportuaire menées dans un cadre partenarial avec les collectivités territoriales, ont été conduites dans le souci de réduire les nuisances environnementales générées par la plate-forme toulousaine qui est installée dans une zone densément peuplée.

La problématique ne se résume pas à une simple confrontation entre demande de transport aérien et capacité offerte par l'aéroport de Blagnac, toutefois cette préoccupation est également importante à terme comme cela a été

indiqué dès le lancement de la réflexion. Les études préliminaires avaient ainsi permis d'explorer différentes voies possibles pour la desserte régionale. Le contexte actuel du transport aérien, radicalement différent de celui de 2000-2001 et la perspective aujourd'hui décidée d'une desserte TGV d'ici 10-15 ans, ont substantiellement modifié les bases de la réflexion. De nouvelles études sont donc nécessaires, de manière à disposer d'éléments d'analyse actualisés et de compléter notre réflexion.

Les diverses contributions

de citoyens, d'associations, de collectivités territoriales ont été prises en compte ; elles ont servi à définir et préciser les attentes des nouvelles études qui vont être lancées. 2 études seront lancées au cours du 3ème trimestre 2004. Leurs conclusions devraient être disponibles début 2005 :

Une première étude intitulée «étude prévisionnelle de trafic aérien à long terme pour la région Midi-Pyrénées avec analyse de l'incidence de la réalisation de Liaisons ferrées à Grande Vitesse et l'impact comparatif entre les liaisons aériennes et Liaisons ferrées à

Grande Vitesse sur l'environnement, le développement économique et urbain des territoires concernés».

Une seconde étude intitulée «étude relative à la situation environnementale de l'aéroport de Toulouse Blagnac et de son évolution possible à moyen et long terme».

**ANALYSE****PEB**

Il est clair que le facteur majeur de la position de Toulouse tient à son refus d'un PEB qui limiterait le renouvellement urbain de quartiers, tel Bagatelle. Cet argument ne doit pas être négligé ; il peut justifier beaucoup de choses. Ce PEB est fondé sur les prévisions de trafic de Setec/Ienair que nous avons combattues, et dont tout le monde s'accorde aujourd'hui à reconnaître le caractère erroné. Néanmoins le préfet l'a rendu applicable par anticipation jusqu'en mars 2006. Ce PEB a par ailleurs reçu un avis défavorable de l'Acnusa en mai dernier.

**TRAFIC**

Même si la DRE recommande des études sur le trafic, elle applique une stratégie plus fine qu'en 2002/2003. Il ne s'agit plus de trouver un site, mais d'analyser le devenir de Blagnac. On se place clairement sur du

moyen/long terme. Ce qui laisse entendre qu'on va pouvoir établir ce qu'on veut.

Dans l'immédiat, sur les 12 derniers mois (août 03 à juillet 04), l'aéroport de Blagnac est reparti à la croissance avec 5,545 Mpax (la prévision Setec était de 6,614). Ce qu'il faut remarquer dans cette croissance :

- une reprise vers Paris (+3,5 %), une diminution vers la province (-4,7 %), une croissance sur l'international (+11,3 %), essentiellement pour les charters ;

- une diminution du nombre de mouvements : nombre total de 93 748 sur 12 mois, au lieu de 96 897 les 12 mois précédents (-3,2 %), nombre de mouvements commerciaux de 78 139 au lieu de 79 418 (-1,6%) et à rapprocher de 87 498 pour 2000 ;

- une forte diminution du transit (-7%, autant pour l'aspect Hub de passagers !)

- une chute du fret et de la poste (-8%) ;

- une réduction des vols

de nuit (-7,6 % entre 22h et 6h).

En pratique, ce type de croissance correspond bien à notre argumentaire : moins de vols mieux remplis, moins la nuit, charters (éventuellement relocalisables ?), et la reprise sur Paris conforte l'aspect TGV.

**ETUDES**

Les études en cours visent assez clairement à justifier la nécessité de prévoir une éventuelle nouvelle plateforme. La DRE essaye de verrouiller les différents aspects qui nous avaient permis de contester les premières études.

Il semble donc que la nouvelle stratégie des pro-aéroport est d'établir, d'une manière qui sera difficile à contester, le besoin d'envisager, à long terme, la possibilité d'une nouvelle plateforme. Bien sûr, on ne parlera probablement pas de la faire, mais de s'en donner la possibilité si la nécessité s'avérait. Il ne faut pas se faire d'illusions, selon toute vraisemblance,

si une emprise foncière en résulte, ce sera pour l'utiliser (voir le cas de Notre-Dame des Landes à Nantes).

En tout cas, on ne parlera plus d'un site dans l'immédiat. Leur stratégie semble bien de faire accepter le besoin, puis dans un second temps d'en passer au site.

**DEBAT PUBLIC**

Il semble qu'on s'oriente vers un débat public concernant le seul TGV. Les collectivités n'ont accepté que de financer cela, et la DRE parle d'achever ses études pour début 2005, ce qui paraît un peu tard pour l'intégrer à un débat public devant s'engager à ce moment-là. Par ailleurs, les courriers reçus de la DGAC laissent entendre que le débat public sur le TGV apportera des éléments au dossier de l'aéroport, analyse confortée par la décision de la Commission nationale du débat public.



(Suite page 11)

**Marché de l'Avent****Dimanche 28 novembre 2004****De 9 h à 18 h****Dans la salle des fêtes et ses alentours****1er marché de l'Avent**

Décorations, plaisirs de la table, gourmandises, cadeaux... tout pour un Noël réussi.

Si vous souhaitez participer en tant qu'exposants, prière de vous faire connaître très rapidement. Places limitées - réponse assurée au plus tard mi-octobre

Des bulletins d'inscriptions seront disponibles soit :

- chez les commerçants
- à la mairie
- Inter-associations : Mme Deschamps 05 61 82 48 88
- sur Internet : [www.villaudric.fr](http://www.villaudric.fr)

**Amicale Loisirs Villaudric**

amicale  
loisirs  
Villaudric

A compter du mois d'octobre les cours de gymnastique du soir auront lieu le mardi et le jeudi

De 19h à 20h  
et  
De 20h à 21h

Les horaires du mardi matin ne sont pas modifiés

**Pour les personnes désirant marcher**

L'Amicale organise une réunion

Le vendredi 8 octobre à 18h

Salle de l'Amitié Villaudricaine (face à la Poste)

**Inter associations : Vide greniers**

L'Inter associations est maintenant bien réelle elle a bien fonctionné comme d'habitude pour le vide grenier.

L'Inter associations en tant qu'association a été créée officiellement le 4 juin 2004. Elle a pour but :

- de favoriser la synergie entre les différentes associations culturelles et sportives de Villaudric, en particulier par l'organisation de manifestations en commun :

- le vide grenier,

- le marché de l'Avent, et autres manifestations.

Elle est composée :

- des associations, des clubs déclarés de la commune qui ont choisi d'y adhérer, à jour de leur cotisation et de la Mairie représentée par le Responsable de la commission municipale "Vie Associative" de VILLAUDRIC

Son bureau est :

Présidente : Jacqueline Deschamps

Vice Présidente : Josselyne Manneville

Secrétaire : Sandrine Descacq

Secrétaire Adjoint : Gilbert Costes

Trésorier : Jean Paul Vassal

Trésorier adjoint : Alain Bureau

En début d'année une assemblée générale entérinera l'adhésion de membres n'ayant pu se prononcer au moment de la création.

**Comité des Fêtes**

**Assemblée Générale Extraordinaire** le 21 Octobre 2004 à 20h30 pour refaire le bureau.

Nous comptons sur de nombreuses personnes pour le compléter

ainsi que sur des membres actifs.

Voici les trois gagnants de la tombola de la fête locale :

- Mr Jean Paul VASSAL pour le bon d'achat de 150 €

- Mr René FAURE pour le lecteur DVD

- Mr CHEVALLIER pour la centrale météo offerte par Mr TESSIER (villaudricain)

## Union des Villaudricains Contre l'Aéroport

### TOUJOURS NON A L'AEROPORT !

Une fois cela acquis, et pas avant, ils aborderont la phase « recherche d'un emplacement » et désigneront un (ou deux) sites potentiels. Ce sera présenté comme une réserve foncière au cas où le nouvel aéroport deviendrait indispensable. Ne nous y trompons pas, ce sera vite jugé indispensable...

du préfet. Nous savons que la Direction Régionale de l'Équipement et la Direction de l'Aviation Civile Sud continuent à regretter l'abandon de Vacquiers. On peut craindre que la DRE, qui pilote les nouvelles études, essaie à nouveau de le remettre en piste.

Quant au site de Monbequi, le suivant sur la liste,

à rafraîchir nos pancartes, nos banderoles, nos slogans. **Le refus déterminé de cet aéroport est notre meilleur atout.** Ce sont notre entêtement et notre détermination à refuser encore et toujours qui feront pencher la balance.

Nous disons

#### **TOUJOURS NON A L'AEROPORT.**

Dès à présent, je vous engage à retenir la date du **28 Octobre (heure à préciser)** : ce jour-là au Conseil Régional seront présentées les études effectuées à la demande de la Région sur les possibilités de transfert d'une partie du trafic de Toulouse-Blagnac vers d'autres aéroports.

**Soyons le plus nombreux possible au Conseil régional pour que tous sachent que nous n'avons pas désarmé.**

Jean-François Rouch, président de l'UVCA (tel 05 62 79 27 87) mail : [rouch.jf@wanadoo.fr](mailto:rouch.jf@wanadoo.fr)

il n'a jamais été écarté. Or, bien qu'il soit plus loin que Vacquiers, il serait pour nous, à Villaudric, très nuisant et tout aussi destructeur de notre cadre de vie.

Vous trouverez ci-après un résumé des derniers événements avec une analyse de la situation. Il a été établi par Pierre Dufresne, président du C-Pannet, qu'il faut remercier pour son implication constante dans ce combat long et difficile. J'y ai inclus les éléments les plus récents de manière à avoir le point le plus actuel.

Le combat plus actif va reprendre, préparons-nous

#### **Le refus déterminé de cet aéroport est notre meilleur atout**

Un certain nombre de déclarations publiques, d'articles de presse, d'actions entreprises, montrent que pour les pouvoirs publics et les « pro-aéroport », **le projet n'est toujours pas abandonné.** Devant l'échec de la première tentative grâce à la résistance des citoyens, se met en place une **nouvelle stratégie**, plus insidieuse et habile, et donc plus dangereuse pour nous.

En gros, comme nous avons démontré la fausseté de l'argument de la croissance du trafic aérien, leur stratégie est maintenant de montrer quand même le besoin d'un nouvel aéroport sous d'autres aspects : à cause de l'environnement de l'aéroport actuel, parce qu'il serait un frein au développement de l'agglomération toulousaine, et un frein au renouvellement urbain de certains quartiers de Toulouse.



Et comme de nouvelles études sont en cours, lancées en catimini par l'État (à peine 3 lignes dans la presse pour l'annoncer), qu'elles reprennent le dossier à zéro ou presque, rien ne garantit que ne reviendront pas sur le tapis les sites que nous pensons écartés.

Bien sûr on est toujours en droit d'estimer que le site de Fronton restera définitivement écarté, surtout grâce à l'argument du vignoble.

Il n'en va pas de même pour le site de Vacquiers, malgré les promesses verbales du ministre et écrites



#### ETAT DES LIEUX AU 25 SEPTEMBRE

##### LES FAITS

La presse a largement ressorti le dossier du nouvel aéroport cet été, et plutôt sous un jour favorable aux partisans (du genre, "oui, il y a une opposition, mais il faudra bien y passer...").

**Les études concernant un nouvel aéroport sont toujours en cours** (cf. annexe 1).

**Ce que confirmait par écrit le préfet dans un courrier de fin juillet :**

« L'étude qui va être lancée a pour objet d'établir une prospective de l'activité économique à long terme dans la région, et d'évaluer globalement les besoins futurs de déplacement, en tenant compte des différentes solutions offertes en termes de transport. Elle permettra donc de mesurer l'impact du TGV sur le trafic aérien, au regard du trafic passagers et du nombre de mouve-

ments d'avions. Cette étude, par ailleurs, permettra de caractériser la demande de transport aérien et de déterminer des prévisions à partir de scénarios contrastés, prenant en compte les potentialités des différents faisceaux, ainsi que les stratégies possibles des compagnies aériennes. »

« Il s'agit à ce stade d'avoir une projection de l'évolution possible de la demande de transport aérien à long terme et non de rechercher un éventuel nouveau site aéroportuaire. »

**Le 16 juillet, une délibération du conseil municipal de Toulouse réclame à nouveau la recherche d'un site** destiné à, éventuellement, accueillir une nouvelle plateforme aéroportuaire. Cette délibération a connu une importante publicité dans la presse sous le titre :

"Nouvel Aéroport, le retour".

**Le 26 août, Gilles De Robien**, de passage à Toulouse, déclarait : « Il y aura un jour où le trafic aérien reprendra sa croissance, **il est donc utile de poursuivre des études sur un nouvel aéroport.** Avant d'assurer : « Rien ne se fera sans un consensus. Ne nous focalisons pas sur un lieu d'implantation ».

**Le 8 septembre, la Commission nationale du Débat Public**, décide que pour le débat public sur le TGV le dossier ne sera accepté que s'il comporte des indications précises sur « **les aspects multimodaux de la desserte par modes rapides de Toulouse** ». Il faudra donc des hypothèses de travail sur la desserte aérienne...

**Le 17 septembre le Collectif Contre les Nuisances Aériennes**, lors d'une réunion sur le Plan Local d'Urbanisme de Toulouse, accuse dans un tract virulent le maire de Toulouse de les abandonner dans leur combat, lui réclame un plafonnement à 140 000 mouvements d'avion par an et surtout lui demande d'engager les travaux pour un nouvel aéroport « **pour desservir la région sans menacer la santé et la sécurité des toulousains** ». En fait cela apporte de l'eau au moulin du maire de Toulouse.